MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—René T. Stocker à Beulah L. Walls; Auguste Joseph Pique à Anno Grossimon; James Murphy à Vve Mary Dalton Gorman; Alcide Meloncon à Ella Robinson; Adolphe Meloncon à Philomène Devezin; Henry Klotz à Mary Erthmann; William Taylor à Claritte St. Ange; John Fredericks à Lillie Languille; Eugène Backemin à Hernina Castanado; Joseph Weinusen à Annie Guerenther.

NAISSANCES. — Mmes Théodule Etienne, une fille; T. I. Pramos, un garçon; Paolo Di Carlo, un garçon; Albert W. Hunter, un garçon; Arthur D. Terrebonne, un garçon; John Erhold, un garçon; Henry Waltern, un garçon: M. Schaff, une fille; Jos. Mutz, un garçon.

DECES—Mlle Frances T. Dickenson, 22 ans, 7513 Hampson; Peter W. Woodieff, 52 ans, Abita Springs, Lne; Mme Marie E. Roussel, 28 ans, 1403 Octavia; Arthur McLaughlin, 58 ans, Front près Robin; Adolph C. Loeper, 54 ans, Bienville et Alexander; Frederick Preisser, 45 ans, 1032 Elmira; Maurice Walsh, 60 ans, 531 St André; Mme Marie Saune, 49 ans, Tulane et Galvez; John H. Smith, 42 ans, Bassin Neuf et avenue Carrollton: Edward Bohlender, 10 mois, 1825 St Antoine; Aby Demanade, 17 ans, Jackson, Lne; Douglas Lee, 31 ans, hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge; Frank Jonco, Jr, 7 mois, Burthe et Pin; Martin Ferretti, 10 mois, 2016 Dauphine; Camille Robertson, 9 ans, 2074 Lafayette; John Donnelly, 45 ans, Hôpital de Marine des Etats-Unis; Veuve John B. Rodriguez, 40 ans, 2545 Ste-Anne.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District

Robt. H. Marr vs La Ville de la Nouvelle-Orléans — réclamation pour ses services comme avocat de district pour les années 1896 et 1897.

W. O. Lea vs Geo. A. Bussing—action en recouvrement de $1100 sur des billets.

Petrovich et Masich vs Luke L. Petrovich—réclamation de $106 sur des billets.

La Ville de la Nouvelle-Orléans vs John J. Grogard—réclamation de $1038.47.

Successions ouvertes:
Louis E. Peetz, Jos Stagno.

Deuxième Cour Inférieure

Juge Rich. B. Otero.

Comparutions:
J. W. Sherry, port d'arme cachée; Lucie O'Brien, actes de violence: Tilda Marchand, Jennie O'Hara, attaque et blessure; Mollie Butler, Harry Singleton, Fred Johnson, larcin; Reese Davis, blessure; Simon Campbell, vol avec effraction.

Envoyés devant la Cour Criminelle:
Louise Levy, larcin; J. W. Sherry, port d'arme cachée.

Acquittés:
S. Barnes, Arthur T. Macias, actes de violence.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.

Juge A. M. Aucoin.

Mary Gill—ivresse; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Jennie Webb, Cecilia Harris, Mary Logan, Aug Baptiste, Ida Page, Bertha Robertson—vagabondage: $5 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Agnes White, Lullu Williams, Edw Blood—ivresse et bris de paix: $2.50 d'amende ou 15 jours d'emprisonnement.

Ulis Nohlin, Georgie Wallace—vagabondage, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Jeny Healey — ivresse et bris de paix; $12,50 ou 30 jours de prison.

Sophie Aaron, ivresse et bris de paix; $5 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Mabel Van Allen—ivresse et bris de paix; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Jno Brown, Louisa Slater — vagabondage, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Mis sous caution:
J. Juan, violation de l'ordonnance 15,449; Dennis Cheen, cruautés envers les animaux; Jno. Peyroux, violation de l'ordonnance 16,446.

FAITS DIVERS.

Feu de cheminée.

A cinq heures, hier après-midi, un feu de cheminée a éclaté dans une bâtisse, rue Dauphine, 2409, appartenant à Mme P. Schneider et occupée par Willis Thomas, couleur. Les dommages y ont été insignifiants.

Mort à l'hôpital.

Peter Doria, l'enfant qui s'était fracturé le crâne, ces jours derniers, à la suite d'une chûte dans la demeure de ses parents, rue des Français, 722, est mort à l'hôpital, hier après-midi à quatre heures.

TAPE WORMS

"A tape worm eighteen feet long at last came on the scene after my taking two CASCARETS. This I am sure has caused my bad health for the past three years. I am still taking Cascarets, the only cathartic worthy of notice by sensible people."
GEO. W. BOWLES, Baird, Miss.

CANDY CATHARTIC Cascarets TRADE MARK REGISTERED

REGULATE THE LIVER

Pleasant. Palatable. Potent. Taste Good. Do Good. Never Sicken, Weaken, or Gripe. 10c, 25c, 50c.

CURE CONSTIPATION.

Sterling Remedy Company, Chicago, Montreal, New York. 312

NO-TO-BAC Sold and guaranteed by all druggists to CURE Tobacco Habit.

Passage du général Longstreet à la Nouvelle-Orléans.

Le général Longstreet, une des plus grandes et des plus brillantes figures de la Confédération, actuellement commissaire des chemins de fer des Etats-Unis, était, avant-hier, à la Nouvelle-Orléans, où il n'est resté que quelques heures. Bien qu'il soit connu ici de longue date et qu'il y ait laissé de nombreux amis, personne n'avait été averti de son arrivée; personne n'a su quand et pourquoi il était venu. Certaines gens qui tiennent beaucoup à faire parler d'eux ont fait grand bruit de ce passage. Ils se sont étonnés de ce que le général soit arrivé ici sans bruit et soit parti de même. Rien de plus simple, cependant. Vieux comme il l'est, il ne doit pas aimer le bruit, il doit être bien aise de passer sans être aperçu. De là, le mystère, vrai ou prétendu, qui plane sur ce passage. Quant au but qui a motivé ce déplacement du général, personne n'en sait rien. Nous en reparlerons quand nous saurons de quoi il s'agit.

L'avocat de district R. Marr vs la ville de la Nouvelle-Orléans.

L'avocat de district Robt H. Marr vient d'attaquer la ville de la Nouvelle-Orléans en recouvrement de plusieurs milliers de dollars, plus les intérêts, qui lui sont dûs légalement, dit-il, comme prix des services qu'il a rendus.

Les réclamations de M. Marr datent de longtemps déjà, de 1896 à 1897. M. Marr a confié la défense de son affaire à MM. Farrar, Jonas et Kruttschnitt.

Réglez vos intestins au moyen des Cascarets.

Le Candy Cathartic guérit pour toujours de la constipation. 10 cts, 25 cts. Si le C. C. C. faillit, les pharmaciens vous rembourseront votre argent.

Pris en flagrant délit.

Durant la nuit de jeudi à vendredi, Mme Crane, qui demeure près de l'encoignure des rues Mandeville et Dauphine, est allée trouver la police pour l'avertir qu'il y avait dans son voisinage une maison envahie par deux voleurs. Le caporal Maignon et les officiers Rareshides et Scott, de la station de police du 5e precint, se sont rendus immédiatement sur les lieux et ont, en effet, trouvé deux nègres en train de dévaliser l'établissement de John Sarta, marchand de fruits. Ces deux nègres étaient Simon Campbell et Henry Singleton.

Henry Singleton ayant fait mine de résister, Maignon lui envoya une balle qui ne l'atteignit pas, mais qui le força à se rendre.

Les deux bandits ont paru, hier, devant la cour criminelle de ville, juge Otero, qui les renvoya en prison, sans bénéfice de caution, en attendant leur procès, qui aura lieu le 6 décembre.

Vol Audacieux.

Un vol audacieux a été commis, hier soir à six heures, en la demeure de M. Robert Moore, au coin des rues St-Charles et Troisième. Un nègre du nom de Thomas Hayward est entré dans la maison par une porte des dépendances. Il a été découvert par Mme Moore, alors qu'il descendait les escaliers du deuxième étage. En le voyant, Mme Moore l'a saisi par le bras, mais le noir s'est dégagé et s'est enfui par une porte donnant sur la rue Troisième.

Il a été poursuivi, plusieurs ilets et a été finalement arrêté par M. Alex. Comfort qui montait une bicyclette, à l'angle des rues Philippe et Carondelet. Hayward avait en sa possession plusieurs objets qu'il avait pris dans la chambre de Mme Moore. Il avait également volé une boite contenant de l'argenterie d'une valeur de $600, mais dans sa fuite il l'a laissé tomber par terre. Dans l'armoire de Mme Moore se trouvait une boite contenant $2000 de bijoux, mais le voleur ne l'a pas prise.

Vols.

Hier matin, la demeure de Wm Pratts, rue Villeré 2451, a été visitée par des voleurs qui en ont emporté des vêtements et des volailles.

— Ces jours derniers un voleur a pénétré dans le magasin d'épiceries de Leon Tradies, coin Première et Franklin, et y a fait siens des objets d'une valeur de $32.

La Noel n'est pas bien loin, pourquoi ne pas *rendre quelqu'un heureux* avec un cadeau, surtout quand vous pouvez le faire *sans dépenser un sou.* Commencez tout de suite à demander des Purple Trading Stamps et vous verrez comme vos livres seront rapidement remplis.

Ivresse.

Une femme du nom d'Ellen Silon, âgée d'environ 40 ans, étant prise de boisson, hier après-midi, est tombée dans le Canal Broad à l'intersection de la rue du Canal. Elle a été repêchée par deux hommes de couleur qui l'ont remise entre les mains de la police.

Les capitaines Maynard et Selfridge.

PERMUTATION.

Le capitaine Washburn Maynard, qui commandait jadis la canonnière Nashville, et avait, depuis sa mise à la retraite, eu la direction des phares du deuxième district, avec son siège à la Nouvelle-Orléans, doit partir lundi psur Boston, où il prendra la direction des phares du 1er district. Il sera remplacé par le capitaine Selfridge qui a permuté avec lui, à cause de la santé de sa femme qui ne peut supporter le climat du nord.

Incendies.

Hier soir, à neuf heures, un feu dont on ignore l'origine, a pris naissance dans la demeure de Mme W. P. Duplants, rue Louisa 903. Les flammes, qui n'ont causé que d'insignifiants dégâts, ont été éteintes par les personnes de la maison.

Demandez toujours les Purple Trading Stamps, car si vous ne le faites par le marchand croira que vous n'en faites pas une collection et alors ne vous les offrira pas.

Réveillonneurs de la 12me Nuit.

Nous sommes redevables aux Réveillonneurs de la 12me Nuit d'une invitation au bal qu'ils donnent le cinq janvier prochain, à l'Opéra.

Des prix sont maintenant donnés à partir de 10 piastres pour les Purple Trading Stamps. Voyez l'assortiment de jouets, etc., que vous pouvez avoir gratuitement pour vos enfants en demandant les Purple Trading Stamps.

L. & N., aux Habitués du Littoral du Golfe.

Les excursions du dimanche aux différentes stations le long du Golfe seront discontinuées après le 3 décembre.

C. MARSHALL, Surintendant.
JOHN KILKENY, D. P. A.

PRENEZ UN TELEPHONE A L'ESSAI.

Ils sont extrêmement bon marché.

Nous avons des taux aussi bas que:
$1.50 par mois pour les résidences.
$4.00 par mois pour les maisons d'affaires
Plus de longs contrats—vous pourrez en discontinuer l'usage quand il vous plaira.

CUMBERLAND TELEPHONE AND TELEGRAPH COMPANY,
Bâtisse Téléphone,
Coin Poydras et Carondelet.

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de pompes funèbres

Paul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE

Téléphone No 1043.

14 sept—3m

Telephone No 408.

F. Laudumiey & Co.

Limited.

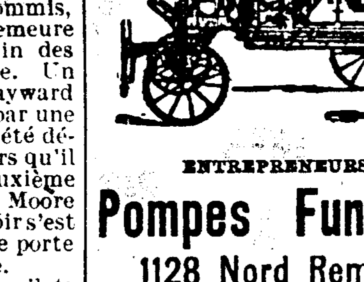

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres

1128 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

25av—6m

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

Liste de publication.

DECEMBRE 1899.

Abadie, Jacques	Fachan, Paul Henri
Attéret, Jean Pierre	Ferran, Jean Marie
Baradat, Julien	Filhol, Sernin Vincent
Barège, François Prat	Gassiot, Maissonnave Remy
Barthe, Jean Bernard	Genin, Mad. Vve
Bazet, Jean Pierre	Gébert et Guérin, Messieurs
Beaupuy, Marcelin	Lacaze, Jean Marie
Bégué François	Laffouillère, Jean Pierre
Bevt, François	Laporte, Jean Pierre
Biard, Léon	Larcade, Emile
Bordages Bertrand	Larrieu, Paul Alexis
Bourdès, Auguste	Lartigue, Jean Baptiste Honoré
Campagnet, Léon de Bervez	Lestreman, Lucien
Carré, Auguste	Loraille, François Désiré
Caze, Louis	Maille, Simon Jean Marie
Cassagne, Henri François	Mailles, Pierre
Cassignard, Guillaume Eugène Joseph Marie	Mandron, Justin
Cazaux, François dit Courmurat	Maylie, Joseph
Combret Jean	Narbarès, Jean
Couget, Eugène Adrien	Pécastaing, Jean Cérile
Danton, François Marie	Péré, Jean Henri
Debracy, Jules Armand	Peyrat, Jean Bte
Dubarry, Jean Severin	Roques, Paul
Ducos, Joseph Elie Peyrot	Sabathier, Jean
Esquinance, Eugène, Clément, François, Joseph	Theuriet, Frédéric Emile

Lettre.

Joseph Barthe

J. THIEBAUD.
Gérant du Consulat.

4 DEBOUCHES IMPORTANTS

THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY — TEXARKANA — SHREVEPORT — EL PASO — NEW ORLEANS

"Aucun embarras pour répondre aux questions".

Aucun Changement de Chars AU Nord du Texas

Pour le service supérieur des passagers demandez A. S. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets, Hotel St-Charles.

1er mars—

NOUS DEMENAGEONS

C'est pourquoi?

715 RUE DU CANAL.

PIANOS

Conditions des plus libérales
Les Prix les plus Modiques.
Le plus grand Assortiment.
Pleine Garantie.

Pianos ayant un peu servi, bonnes marques.
$100, $150, $200, $250.

Pianos Neufs $150, 175, 200, 250 ET AU-DESSUS.

GRUNEWALD

Le Magasin de Musique du Sud.

15 oct—1 an

CHARTE —DE LA— FACIO DISTILLING COMPANY.

(The Facio Distilling Company.)

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit sonnu, que ce vingt-septième jour de novembre, en l'année mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-neuf, devant moi, WILLIAM LEE HUGHES, un notaire public dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié et en présence des témoins ci-dessous nommes et soussignés—

ONT EN PERSONNE COMPARU, les personnes dont les noms suivent et qui ont signé, qui déclarent ce qui suit:

Que pour eux mêmes et pour tous autres qui pourraient s'identifier avec eux; et se prévalant des provisions de l'Acte 84 de 1868, amendé par l'Acte 125 de 1880, de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, ainsi que des lois générales de l'Etat relativement à l'organisation de corporations,—ils ont formé, et par les présents se forment et constituent une corporation dans les buts et objets, et sous les provisions et arrangements ci-dessous mentionnées:

ARTICLE I

Les nom et titre de cette corporation seront "THE FACIO DISTILLING COMPANY." Son domicile sera en la ville de la Nouvelle-Orléans; et elle aura et jouira d'une succession d'une période de quatre-vingt-dix-neuf années à partir de cette date, et commencera ses opérations aussitôt que Deux Mille Dollars du fonds capital auront été souscrits.

Elle aura le pouvoir et l'autorité de faire, avoir et se servir d'un sceau commun, avec tels devises que le Bureau de la Direction jugeront convenables; et d'annuler, changer ou amender ledit sceau a leur plaisir; et sous le nom, titre et marque par eux adoptés, seront capables d'après la loi de faire des citations et d'être citées; et de faire toutes choses nécessaires à leur bon gouvernement et support.

Elle pourra prendre, recevoir et tenir, acheter, vendre, mouvoir, louer, hypothèquer et engager leur propriété, immeubles, personnelles ou autres.

Les citations seront servies au Président ou en son absence, au Vice-Président, ou en l'absence des deux, au Secrétaire-Trésorier.

ARTICLE II

Les objets et buts pour lesquels cette corporation est organisée et la nature des affaires qu'elle fera, sont par la présente déclaré être: la manufacture, la distillerie et rectification, l'achat et la vente de Brandies, whiskies, alcools, vins, liqueurs, cordiaux et sirops.

ARTICLE III

Le fonds capital de cette corporation est par la présente déclaré être de cinquante mille ($50,000) dollars, divisé en mille actions de cinquante ($50) dollars chacune, payables chacune ou leur équivalent en marchandises, machines ou services rendus, sur tels termes et de telle manière que le Bureau de direction déterminera.

Tous transfers d'actions devront se faire sur les livres de la compagnie, par l'actionnaire ou son agent dûment autorisé ou son avocat.

Le fonds capital de cette corporation pourra être augmenté ou diminué de telle manière prévue par la loi.

ARTICLE IV.

Toutes les affaires, opérations, et pouvoirs de ladite corporation seront vesties, manipulées et gérées par un Bureau de sept Directeurs, qui auront le pouvoir et l'autorité de faire telles lois, réglements et ordonnances; d'employer et de renvoyer tels gérants, agents et employés; et de prendre telles actions qui seront nécessaires au bon gouvernement et support de ladite corporation.

Ils auront le pouvoir d'employer tels avocats, et de désigner tels officiers ou employés qu'ils jugeront convenables, dans le but d'intenter et de défendre tels procès et de s'occuper de telles affaires légales que nécessiteront les intérêts de la Corporation.

Paul M. Schneidau, Armand Capdevielle, Aloée S. Folse, Rafael E. Reyes, Emile Julian, Fernand L. Cazeavette et Paul Facio constitueront le premier Bureau de Direction; ayant comme président Paul M. Schneidau; Armand Capdevielle comme vice président; Aloée S. Folse, secrétaire-trésorier, et Rafael E. Reyes, gérant-général, qui tiendront leur office jusqu'au premier lundi de décembre 1904 ou jusqu'à ce que leurs successeurs auront été élus et qualifiés

Le premier Lundi de Décembre 1904, et annuellement ensuite, une élection pour directeurs sera tenue en l'emplacement de ladite compagnie, après qu'un avis de dix jours par écrit aura été envoyé à chaque actionnaire ou son agent dument autorisé affranchi par le Secrétaire-Trésorier et gérant général. Quatre membres du Bureau constitueront un quorum. Tous les chèques seront signés par le Président ou en son absence par le Vice-Président, contresignés par le Secrétaire Trésorier.

ARTICLE V

A l'expiration de cette charte par limitation ou autrement, ses affaires seront liquidées par trois commissaires qui devront être choisis parmi les actionnaires à une réunion appelée après qu'un avis en écrit aura été envoyé dix jours auparavant par le secrétaire-trésorier à chaque actionnaire ou son agent, à sa dernière adresse. Lesdits commissaires seront élus, leurs devoirs définis et leur rémunération fixée, par une majorité des actions présentes ou représentées à ladite réunion.

Ils resteront en pouvoir jusqu'à ce que les affaires de la corporation soient liquidées; et dans le cas de la mort d'aucun d'eux, le commissaire ou commissaires restant continueront à agir.

Cet acte d'incorporation peut être changé, modifié, altéré ou amendé ou la corporation dissoute, par un vote des trois quarts du fonds capital représenté à une réunion générale des actionnaires appelée dans ce but après qu'avis de dix jours aura été donné de la façon ci-dessus mentionnée dans cet article.

ARTICLE VI

A toutes les réunions des actionnaires tenues pour l'élection des directeurs ou pour toutes autres mesures à l'exception de l'amendement de la charte, une majorité du stock présent ou représenté seront nécessaires à élire ou décider la mesure en discussion.

Toutes les élections seront par ballot, et chaque action aura droit à un vote en personne ou par procuration.

ARTICLE VII

Aucun actionnaire de cette corporation sera en aucune instance tenu liable ou responsable des contrats ou fautes de ladite corporation pour un montant supérieur que la balance non-payée due à la compagnie sur les actions qu'ils auront souscrites; ni aucune autre informalité dans l'organisation aura l'effet d'annuler la chartre ou d'exposer aucun actionnaire à aucune responsabilité au delà du montant de son action.

AINSI FAIT ET PASSE, en mon bureau, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en présence de Michael C Le Jeune et Henry L. Favrot, témoins compétents résidant en cette ville, qui ont ci-dessous signé leur noms avec les parties et moi, notaire, le jour et la date ci-dessus premièrement nommées après lecture du tout.

Signatures
PAUL FACIO et autres.
Témoins:
H. L. FAVROT.
M. C. LE JEUNE,
W. L. HUGHES,
Notaire Public.

Je, soussigné Enregistreur des Hypothèques dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, par la présente, certifie que l'acte d'incorporation ci-dessus de la Facio Distilling Company a été ce jour dûment enregisté en ce bureau dans le livre 646, folio —,
Nouvelle-Orléans, 1er décembre 1899.
(Signé) GEO. GUINAULT, D. R.

Je certifie que le ci-dessus et une copie vraie et correcte de l'acte original d'incorporation de la Facio Distilling Company, enregistré en mon bureau.
Nouvelle-Orléans, Lne, 1er décembre 1899.
Signé: W. L. HUGHES,
[Sceau] Notaire Public.
2 déc—

PETITES ANNONCES.

DEMANDE A ACHETER — Meubles en petites quantités et le contenu entier de maisons et magasins. Le plus haut prix payé. S'adresser "Best Prices," Post Office box 620. 18 nov—3 m

AVIS AUX MEDECINS,

WM. D. OLEARY,

Infirmier et aide-chirurgien indemne, No 2504 rue Banks. Téléphone 2290.
22 nov—1m

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1,00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY.
Agent général pour le Fret
J. S. LANDRY, et les Passagers
Surintendant.

Athénée Louisianais.

CONCOURS DE 1899.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

Charles Gayarré et ses œuvres.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1900 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de cinquante dollars en espèces.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUS. ROUEN,
P. O. Box 725.
Nouvelle-Orléans.

L'Exposition Universelle de 1900 à Paris.

Il existe depuis longtemps en France une législation spéciale et éminemment protectrice en faveur des diverses manifestations de la propriété industrielle admise dans les expositions publiques organisées dans ce pays.

Les lois temporaires des 2 mai 1855 et 3 avril 1867, faites à l'occasion des expositions universelles de Paris de 1855 et de 1867 contenaient, à cet égard, des dispositions qui ont été reprises et complétées dans la loi permanente du 23 mai 1868 dont le texte est ci-joint.

En adhérant à l'article 11 de la convention du 23 mars 1883 pour la protection internationale de la propriété industrielle le gouvernement français s'est, d'ailleurs, engagé diplomatiquement à prendre des mesures de cette nature chaque fois qu'une exposition internationale, officielle ou officiellement reconnue sera organisée sur son territoire.

Depuis cette époque, l'administration française s'est constamment attachée à procurer une protection plus complète et plus efficace aux diverses manifestations de la propriété industrielle admises dans les expositions publiques. Elle a, dans ce but, promulgué, le 30 octobre 1888, une loi spéciale relative aux produits admis à l'exposition de 1889 et elle compte déposer prochainement au Parlement un projet de loi encore plus détaillé et plus explicite, à l'occasion de l'Exposition de 1900.

Cette loi sera à la fois très libérale et très protectrice. Elle suspendra, notamment, en faveur des objets figurant à l'Exposition, diverses causes de déchéance du droit de propriété industrielle qui les atteindraient, en temps ordinaire, par exemple la déchéance pour cause de non exploitation en France.

Loi du 23 mai 1868.

Article 1er—Tout Français ou étranger, auteur soit d'une découverte ou invention susceptible d'être brevetée aux termes de la loi du 5 juillet 1844, soit d'un dessin de fabrique qui doive être déposé conformément à la loi du 18 mars 1806, ou ses ayants droit, peuvent, s'ils sont admis dans une exposition publique autorisée par l'administration, se faire délivrer par le Préfet ou le Sous-Préfet, dans le Département ou l'Arrondissement duquel cette exposition est ouverte, un certificat descriptif de l'objet déposé.

Article 2.—Ce certificat assure à celui qui l'obtient les mêmes droits que lui conférerait un brevet d'invention ou un dépôt légal de dessin de fabrique, à dater du jour de l'admission jusqu'à la fin du troisième mois qui suivra la clôture de l'exposition, sans préjudice du brevet que l'exposant peut prendre ou du dépôt qu'il peut opérer avant l'expiration de ce terme.

Article 3—La demande de ce certificat doit être faite dans le premier mois, au plus tard, de l'ouverture de l'exposition.

Elle est adressée à la préfecture ou à la sous-préfecture et accompagnée d'une description exacte de l'objet à garantir, et, s'il y a lieu, d'un plan ou d'un dessin du dit objet.

Les demandes ainsi que les décisions prises par le Préfet ou le Sous-Préfet sont inscrites sur un régistre spécial qui est ultérieurement transmis au ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics et communiquées, sans frais, à toute réquisition. La délivrance du certificat est gratuite.

Liste des navires dans le port

STEAMERS.

Nom	Destination	Mouillage
Anselma de Larrinaga	Africa	Southport
Ataka	Havre	4me dist 47
Breckfield	Rotterdam	Gretna
Eddystone	Londres	Chalmette
El Dorado	New York	Alger
El Sud	New York	Alger
Excelsior	New York	Alger
Fulton	Bocas del Toro	1er dist 15
Gussie	Cuba	Alger
Amsum	Havre	4me dist 47
Italiana	Gene	5me rue
Laura	Breme	Westw g
Joe Oteri Jr	Honduras	1er dist 14
Miguel M Pinillos	Barcelone	1er dist 27
Montenegro	Havre	4me dist 47
Morgan	Havane	Alger
Noviem re	Barcelone	Gretna
Nyland	Anvers	4me dist 41
Oilzon	Espagne	1er dist 27
Ramore Head	Belfast	Stuyvesant dock
Simon Dumois	Port Limon	3me dist 30

BARQUES.

Nom	Destination	Mouillage
Bellas	Lisbonne	1er dist 32
Douro	Portugal	8me rue
Rose Innes	New York	Fisher's mill
Violetta	Portugal	1ère rue

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship Hudson, Halsey...... parti 25 nov.
Steamship Algiers, Maxson..... parti 28 nov.
Steamship El Monte, Parker.... parti 30 nov.

LIVERPOOL.
Steamship Collegian Brown.... parti 19 nov.
Steamship Darien, Whiteway.... parti 17 nov.
Steamship Astronomer, Waterman..p 14 nov.
Steamship Jamaican, Daniel .... parti 14 oct.
Steamship Bernard Hall, Griffith... parti 24 oct.
Steamship Orion; Brown.......... parti 2 nov.
Steamship Louisianain, Edwards.. parti 5 nov.
Steamship Mexican, Howell..... parti 11 nov.
Steamship Hermes, Lewio ...... parti 22 nov.
Steamship Inventor, Watts .... parti 25 nov.
Steamship Workman, Jackson.. parti 28 nov.

SHIELDS.
Steamship Montpelier, Galt..... parti 14 nov.
Steamship Inchisia, Halliwell.... parti 17 nov.
Steamship Alabama, Gotsche.... parti 21 nov.
Steamship Ainmore, Chater .... parti 23 nov.
Steamship Basuto, Reduie ...... parti 23 nov.

BARRY.
Steamship Palatina ———......... parti 21 nov.
Steamship Enidwen, Richards.. parti 16 nov.
Steamship Lord Londondarry, Davis p 26oct.
Steamship Benridge, Appleton, parti 15 nov.

PORT TALBOT.
Steamship Gersomore, ———....... parti 17 nov.

HAMBOURG.
Barque Carlo De Rosa.......... partie 10 sept

GENES.
S S Sardinian Prince, McDougal . parti 14 oct.
Steamship Arnage, ———........ parti 31 oct.
Steamship Cyrus ———........... parti 19 nov.
Barque Leopollo Pesco.......... parti 22 nov.

ANVERS.
Steamship Imperial Prince.——.. parti 10 oct.

LONDRES.
Steamship Cayo Romano, Widgery par 25 oct.
S S Italian Prince, Anderson.... parti 10 nov.
Barque Restituta, Madre...... partie 15 oct.

LISBONNE.
Barque Europa, Olivera.......... parti 21 oct.

BELFAST.
Steamship Glenarm Head Auld .... p 18 nov.
Steamship Malin Head, McKee.. parti 24 nov.

TYNE.
Steamship Monarch, Murray.... parti 19 nov.
Steamship Acanthus, Worrall.... parti 4 nov.

NEWPORT.
Steamship Istrar, McKay........ parti 20 nov.

SAVONA.
Steamship Weybridge, Evans.... parti 9 nov.
Steamship Muriel, Jenkins...... parti 10 nov.

MANCHESTER
Steamship Empress Stewart... parti 28 nov.

SANTOS.
Steamship Willowdene, ——.... parti 11 nov.

MARSEILLES
Steamship Framfield, Wright.. parti 11 nov.
Steamship Boxgrove, Malby.... parti 21 nov.

PENARTH.
Steamship Rhodesia, Bate...... parti 14 nov.

LAS PALMAS.
Steamship Amago, ——......... partie 11 nov.

ST VINCENT, CAP DE VERDE.
Steamship Zanzibar, ———....... parti 20 nov.
Steamship Elsie, ———.......... parti 16 nov.

GIBRALTAR.
Steamship Romsdalen———...... parti 12 nov.
Steamship Horsby, Higgins.... parti 24 nov.

MADEIRA.
Steamship Romolo, ————...... parti 9 nov.

SWANSEA.
Steamship Glenarm Head Auld. parti 21 nov.
Steamship Malin Head, McKee.. parti 28 nov.

TENERIFFE
Steamship Jacob Bright ——... parti 21 nov.

BOSTON.
Steamship Cam, Johnson .... parti 15 oct.

OPORTO.
Barque Elisa, Goncalves...... partie 20 nov.

ROTTERDAM.
Steamship Australia, Brummer. parti 22 nov.

PALERME.
Steamship Citta di Palermo Bruno..p 20 nov.

BALTIMORE.
Steamship Barnstable, Henshaw. parti 29 nov.

GALVESTON.
Steamship Geo Farwell Fickett. parti 29 nov.

HULL.
Steamship Otterspool, Watt.... parti 29 nov.

MIDDLESBOROUGH
Steamship Anagas, ———....... parti 28 nov.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVÉE.
No 3 fast mail............ 7:40 a m
No 1 fast mail............ 7:10 p m
No 5 limited............... 8:30 p m
No 7 coast train, tous les jours, dimanche excepté.. 8:55 a m
No 9 Dimanche excursion 9:30 p m

DÉPART.
No 6 fast mail............ 7:55 a m
No 4 limited.............. 11:15 a m
No 2 fast mail............ 7:45 p m
No 8 coast train, tous les jours, dimanche excepté....... 4:00 p m
No 10 Dimanche excursion, 8:05 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVÉE.
No 1 limited............... 8:30 a m
No 3 fast mail............ 8:10 p m

DÉPART.
No 2 limited............... 7:30 p m
No 4 .... 8:30 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVÉE.
No 23 local mail.......... 10:00 p m
No 3 Chicago limited....... 7:35 p m
No 2 Louisville and Cincinnati limited.................. 7:35 p m
No 1 fast mail............ 10:00 a m
No 1 Louisville & Cincinnati 10:00 a m
McComb accomodation...... 9:40 a m

DÉPART.
No 24 local mail.......... 6:45 a m
No 4 Chicago limited....... 8:55 a m
No 4 Louisville & Cincinnati limited................... 8:55 a m
No 2 fast mail............ 7:20 p m
No 2 Louisville & Cincinnati 7.20 p m
McComb accomodation..... 5:30 p m

YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY ROAD.

ARRIVÉE.
Memphis express.......... 8:55 a m
Vicksburg express......... 5:30 p m
Baton Rouge accommodat'n 9:30 a m

DÉPART.
Memphis express.......... 4:00 p m
Vicksburg express......... 8:00 a m
Baton Rouge accommodat'n 4:20 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVÉE.
Texas et Mexique expres... 6:25 p m
California express......... 7:55 a m
Central express spécial..... 6:25 p m

DEPART.
Texas et Mexique express.. 8:50 a m
California express......... 8:40 p m
Central express spécial..... 10:45 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVEE.
Fort Worth, Hot Springs et St Louis express......... 6:15 p m

DEPART.
California express.......... 8:15 a m

EAST LOUISIANA RAIL-ROAD.

ARRIVEE.
Du dépôt de la Queen and Crescent, rue Press. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVEE.
No 7........................ 8:05 a m

DEPART.
No 8........................ 4:00 p m
Excursion du dimanche.

ARRIVEE.
No 5........................ 7:45 p m

DEPART.
No 6........................ 7:45 a m
Excursion du Mercredi pour Covington seulement.

ARRIVEE.
No 5........................ 7:45 p

DEPART.
No 10...................... 8:45 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVÉE.
Dimanche seulement.
Alger...................... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger...................... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.
Alger...................... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger...................... 6:40 p m

DÉPART.
Dimanche seulement.
Alger...................... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger...................... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger...................... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger...................... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.
Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair.................. 7:00 a m
De Shell Beach............ 10.02 a m
Shell Beach............... 7:00 p m

DÉPART.
Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach............... 5:30 a m
Shell Beach............... 8:00 a m
Belair..................... 5:30 p m
Shell Beach............... 7:30 p m

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Propriété de Philip Fitzpatrick — Philip Fitzpatrick tuteur datif vs Fred Degraffenreed.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 40,189—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon bureau, No 602, rue du Camp entre les rues Lafayette et Girod, JEUDI, 7 décembre 1899 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison et effets.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
26 nov—26—déc 2 7